



## Le petit courrier de la Mairie

N°2 - Août 2014

Cette lettre vous informe sur tous les points ne figurant pas dans les comptes-rendus des conseils municipaux.

### Edito du Maire :

*Malgré la campagne qui reste bien verte cette année, l'été se met en place tout doucement. C'est aussi le cas de la nouvelle équipe. Nous commençons à prendre nos marques. Nous avons réglé en priorité l'épineux problème du Passavour, ce qui m'a occupé de nombreuses heures, avec l'aide de tous les conseillers qui ont participé activement et ont fourni un travail remarquable. Nous avons choisi une solution de transition, ce qui va permettre pendant deux ans d'étudier avec sérénité le futur de cet ensemble touristique et culturel.*

*La tâche que vous nous avez confiée est loin d'être finie, tout ne sera pas fait cette année mais nous allons mettre toute notre énergie pour la mener à bien, l'avenir et l'intérêt collectif de Curel nous tenant à cœur.*

*N'hésitez pas à venir nous rencontrer, le conseil et moi-même sommes à votre écoute.*

*Je vous souhaite de passer un très bon été, de bonnes vacances pour celles et ceux qui peuvent en prendre, et pour celles et ceux qui ne pourrons pas partir, profitez de cet été doux pour faire de belles promenades dans nos beaux paysages de la vallée du Jabron.*

*Thierry Bellemain*

### Contrat aidé :

Nous avons créé un emploi mi temps pour Marine Clément, locataire de la maison du Passavour, profitant d'une offre de contrat aidé à 90 % par Pôle Emploi. Marine s'occupe des gîtes du Passavour depuis décembre 2012. Les gîtes sont bien tenus et la clientèle est très satisfaite de l'accueil.

Elle s'occupera désormais des points suivants :

- Gîtes : accueil et entretien.
- Publicité et promotion des gîtes et de la salle communale sur internet et autres.
- Gestion de la salle communale.
- Entretien de la salle communale et de la Mairie
- Entretien extérieur du Passavour.

Ainsi, pour une somme inférieure à ce que coûtait jusqu'à présent les salaires de l'employé communal et de la femme de ménage, nous bénéficions d'un service largement supérieur.

Le contrat de Nicole, la femme de ménage, s'est terminé au mois de mai. Celui de Jean-Marie, l'employé communal prendra fin en novembre. Il est prévu de créer alors un contrat de quelques heures par mois pour Thomas Clément (aussi locataire de la maison du Passavour) qui prendra en charge l'entretien de la commune. Nous resterons sur un coût annuel global inférieur pour la Mairie.

Ce contrat est signé pour 2 ans, ce qui permettra à Marine et Thomas d'expérimenter leur projet sans prendre de risques et à la commune d'avoir aussi une vraie garantie financière.

## **Eau potable :**

Les résultats des analyses sont disponibles. Ils sont affichés à la mairie et téléchargeables sur le site.

Le premier prélèvement a été effectué avant le bac décanteur (lui-même avant le réservoir), la source ne contient donc pas de bactéries, et la turbidité relevée ne doit normalement pas se retrouver dans la distribution.

Mais lors d'une coupure d'eau, comme lors de travaux par exemple, les dépôts sont remis en circulation et peuvent troubler l'eau.

Nous avons fait ce qu'il faut au niveau du SIVU pour pouvoir être prévenus lors des interventions sur le réseau de Curel afin de vous prévenir à l'avance, et de procéder à une chloration dès la fin des interventions.

Le deuxième prélèvement a été effectué aux remises a révélé la présence de bactéries coliformes et d'Escherichia coli. Leur présence dans l'eau indique non seulement une contamination récente par des matières fécales, mais aussi la présence possible de bactéries, virus et protozoaires potentiellement pathogènes. Il est aussi possible que l'eau contienne nulle «bestiole» pathogène, et que les problèmes intestinaux subis à Curel aient une autre cause, mais ça on ne le sait pas.

- Traitement -

Afin de désinfecter l'eau, la javellisation qui était effectuée une fois par semaine l'été (tous les 15 jours l'hiver) est faite maintenant 2 fois par semaine depuis le 8 août, selon les prescriptions du technicien de CEREG (entreprise qui fait le schéma directeur de l'eau), ceci jusqu'à ce que de nouvelles analyses indiquent que l'eau est à nouveau aux normes.

Ceux qui utilisent peu l'eau du réseau sont invités instamment à laisser couler l'eau dans leurs installations afin de désinfecter la partie du circuit qui les dessert en particulier.

- Que faire -

L'eau potable ne doit contenir aucune trace de bactéries coliformes fécaux et E. coli ou entérocoques. Si c'est le cas, il est essentiel de maintenir cette eau en ébullition durant au moins une minute avant de la consommer. Il faut également utiliser de l'eau bouillie pour faire les glaçons, préparer les breuvages et les aliments pour bébés, laver les aliments qui seront mangés crus, se brosser les dents ou encore pour donner le bain aux bébés. Ces recommandations doivent être suivies jusqu'à ce que des analyses subséquentes révèlent la conformité de l'eau par rapport aux normes.

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus !

## **Fontaine du village :**

Merci à Carol d'avoir nettoyé les bassins et réparé les fuites.

## **Panneau lotissement Les Champons :**

Le lieu-dit s'appelle désormais Les Champons-L'église.

Il y a eu la demande que l'église soit aussi indiquée et nous n'avons pas pu satisfaire l'envie de chaque habitant du lotissement concernant le nom du lieu-dit. Le panneau a donc double fonction. Il a été offert et installé par la Maison Technique (DDT) de Sisteron.

## **Éclairage public :**

Suite aux demandes de certaines personnes, nous avons tenté de trouver une solution qui convient à tous.

L'équipe du conseil est favorable à un minimum d'éclairage public, pour éviter la pollution lumineuse et le gaspillage d'énergie.

Le label "Village étoilé" a été décerné parce que l'éclairage public est éteint la nuit. Il faut savoir que certains clients des gîtes choisissent le Passavour pour cette particularité qui leur garantit de pouvoir observer les étoiles de notre ciel.

Dans l'immédiat, nous allons à nouveau repousser l'heure d'extinction à minuit l'été et 23h l'hiver. Le réglage va se faire d'ici peu et sur toute la commune

Nous invitons les personnes qui rentrent très tard et qui souhaitent être éclairées à se procurer des lampes d'extérieur à capteurs solaires que l'on trouve facilement et à moindre prix.

## **Salle communale:**

Nous avons le projet d'installer une cuisine minimale dans le petit local de la salle communale afin d'améliorer les conditions de location. Une subvention a été demandée à cet usage. Nous limitons malgré tout les dépenses car les subventions ne couvrent que 80 % des dépenses. Mais il est vrai que la plupart des loueurs souhaitent disposer d'une cuisine.

Nous ferons installer un évier par un artisan ainsi que des plaques électriques.

Nous cherchons à récupérer un évier 2 bacs en inox, des étagères et de la vaisselle en quantité afin de réduire encore les frais.

## **Exposition :**

Au mois de juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir à la salle du Passavour l'exposition de céramique de Madame Agathe Larpent-Ruffe, organisée par l'association Terres d'encre. Les nombreuses personnes qui ont visité l'exposition ont pu admirer les belles réalisations exposées.

## **Carnet blanc :**

Le 19 avril, nous avons eu le plaisir de célébrer à la mairie le mariage de Mesdames Marie-Jeanne Besse et Michelle Auzac, premier mariage sur la commune depuis de nombreuses années.

Le 5 juillet ce sont Marine et Thomas qui se sont dit oui et ont échangé leurs alliances à la Mairie de Sisteron.

Nous souhaitons aux deux couples nouvellement mariés tous nos vœux de bonheur.

*Bonne fin d'été à tous !  
L'équipe du conseil municipal*